

Saisine Plan de déplacements urbains

27 janvier 2010



Contribution de Jean-François OUZEAU

Quelle Autorité Unique de maîtrise ?

Lors de la dernière réunion du Conseil de développement de Nantes Métropole, la question d'une Autorité Unique de maîtrise d'ouvrage des transports urbains et péri-urbains ou d'une Instance de concertation entre les divers coopérants a été très largement débattue.

Une Autorité Unique aurait l'avantage de pouvoir rendre cohérente l'architecture des diverses lignes, les horaires, les fréquences et de ne pas entraîner de doublons. Cela pourrait permettre de rationaliser les moyens.

Une harmonisation entre tous ces transports offerts aux habitants du département, de l'aire urbaine, est tout à fait souhaitable puisque tous ces territoires sont imbriqués les uns dans les autres. Elle ne peut être que le gage d'économies et présente donc un caractère nécessaire.

Par contre, comment cette Autorité Unique pourra-t-elle assurer une gouvernance sur des organismes dépendant actuellement de services aussi différents que la SNCF, Réseau Ferré de France pour les trains, la Région qui exerce la compétence pour les Trains Express Régionaux, le Conseil Général qui est partie prenante dans les réseaux Lila et bien sûr la SEMITAN qui gère les transports par tram et autobus sur Nantes Métropole ?

Je pense donc que, dans un premier temps, il serait préférable que soit mise en œuvre une Instance de concertation entre les différentes parties prenantes pour que cette rationalisation des moyens soit réalisée.

Ce serait une première étape, car un risque peut très vite apparaître, c'est celui du pilotage de cette Instance qui aurait vraiment le pouvoir de décision. Mais il faut faire confiance aux "politiques" pour trouver un mode de gouvernance.